



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 mars 2009

Le 16 mars 2009, le Conseil Municipal a voté les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2008 du budget général de la Commune, du service assainissement et des cellules commerciales de Bonabry.

En ce qui concerne le budget général de la Commune, le compte administratif de l'exercice 2008 se solde par un excédent d'exploitation de 409 712 € affectés en réserves pour les investissements du budget 2009.

Les taux d'imposition sont votés avec une augmentation de + 2% correspondant à la moyenne des communes de la Communauté de Communes les fixant à =

**Taxe d'habitation** = 14.93 % ;

**Taxe sur le Foncier Bâti** = 19.98 % ;

**Taxe sur le Foncier Non Bâti** = 44.13 %.

Cette hausse cumulée avec l'augmentation des bases provenant des nouveaux foyers porte le produit total des impôts locaux à 809 532.72 €

Le budget 2009 s'équilibre à 2 082 882 € pour la section de fonctionnement et, à 1 427 706 € pour la section d'investissement.

### I- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les postes les plus importants des dépenses de fonctionnement sont :

- les charges de personnel = 656 600 € ;
- les charges à caractère général : entretien des bâtiments, fluides, voirie, prestations de services, restauration municipale = 528 065 €,
- la gestion courante : syndicats intercommunaux, subventions aux associations, contingents = 471 305 €,
- le remboursement des emprunts en intérêts = 148 000 €, en capital 142 000 €.

Les recettes proviennent essentiellement :

- Contributions directes = 1 240 267 €,
- Reversement de Taxe professionnelle par la Communauté de Communes = 365 967 €,
- Dotations de l'État = 583 515 dont 372 314 de dotation forfaitaire.

A noter, que la prise en compte de la population DGF de 2006 = 2825 habitants apporte une augmentation de + 8.51 % par rapport à 2008.

- Autres produits de gestion courante : locations d'immeubles, redevance au port de plaisance et restaurant scolaire = 254 859 €

## II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les investissements de l'exercice 2009 sont limités afin d'équilibrer le budget sans recours à l'emprunt et maintenir un taux moyen d'endettement. Les principaux projets:

- Programme 2009 de travaux de voirie = 150 000 €
- Achèvement des travaux d'Extension et Réhabilitation de l'école, cantine, bibliothèque = 220 000 €
- Mise en conformité de la chaufferie du Syndicat d'initiative = 16 711 €
- Extension de l'éclairage public = 10 000 €
- Acquisition de mobilier école et mairie = 10 000 €
- Etudes préalables au bureau de poste = 30 000 €
- Etudes préalables à l'extension de la halte garderie = 11 860 €
- Participation aux dépenses d'équipement du SAMOV (plan lumière ; piscine et bibliothèque) = 44 000 €

Les principales recettes d'investissement :

- le remboursement de la TVA sur investissement de 2007 = 175 000 €
  - Taxe Locale d'Équipement = 21 000 €
  - Excédent de fonctionnement capitalisé = 409 712 €
- Les restes à réaliser sur encaissement des subventions :
- Eglise = 226 115 €
  - Réhabilitation de l'école et la cantine = 134 242 €
  - Réhabilitation de 3 logements locatifs = 74 120 €

Le Maire, Thierry BEAUJOUAN